



Soyez des nôtres lors du 5^e Centre d'information sur le projet de route d'accès toutes saisons à la Première Nation de Marten Falls (PNMF) : rapport sur l'état actuel et étape du choix du tracé

Soyez des nôtres pour vous renseigner sur ce qui suit et nous donner vos commentaires :

- les dernières nouvelles depuis le 4^e centre d'information, notamment les commentaires reçus et la façon dont ils sont pris en compte;
- une mise au point sur ce que nous avons appris lors du forum sur les droits et les intérêts des Autochtones ou issus de traités et les plans pour le prochain forum;
- une mise au point sur les résultats des études sur l'état actuel effectuées jusqu'à maintenant;
- la façon d'utiliser les connaissances autochtones pour éclairer le processus;
- la prochaine étape majeure : définir le tracé privilégié et la façon d'évaluer les différentes options de tracés et de recommander et choisir le tracé privilégié;
- l'évaluation des effets cumulatifs et son importance;
- les prochaines étapes et les occasions futures de participer.

Soyez des nôtres pour nous faire connaître vos commentaires, vos idées et vos valeurs en ce qui concerne le projet de route d'accès toutes saisons.

À propos du projet

La PNMF est une communauté autochtone éloignée du Nord de l'Ontario, dont le territoire se situe au confluent des rivières Albany et Ogoki, environ 170 km au nord-est de Nakina (Ontario).

La route d'accès à la communauté de PNMF est un projet de route toutes saisons qui relie la PNMF au réseau de routes provinciales du sud de l'Ontario, dans le but de faciliter l'accès et de favoriser le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie des membres de la communauté. L'évaluation environnementale et l'étude d'impact évalueront les incidences et les avantages potentiels du projet de route d'accès à la communauté.

Où et quand?

Le mercredi 25 octobre 2023

Best Western Nor'Wester
2080, route 61
Thunder Bay, Ontario

De 17 h à 18 h –

séance réservée aux membres autochtones

De 18 h à 20 h – séance publique

Le jeudi 26 octobre 2023

Geraldton Community Centre
200, avenue Wardrope
Geraldton, Ontario

De 16 h à 17 h – séance réservée aux membres autochtones

De 17 h à 19 h – séance publique

*Des rafraîchissements seront servis.

Des panneaux d'information seront mis à la disposition du public, ainsi que des cartes, des fiches de renseignements et des formulaires de commentaires. Des membres de l'équipe du projet seront présents pour répondre aux questions et recevoir les commentaires.

S'il vous est impossible de vous rendre sur les lieux, consultez l'information publiée sur notre site Web (www.martenfallsaccessroad.ca) le jour du Centre d'information. Les Centres d'information sont accessibles en fauteuil roulant; communiquez avec nous si vous avez besoin d'autres accommodements d'accessibilité.



Évaluation de l'incidence potentielle de la route

La PNMF prépare actuellement une évaluation environnementale et une déclaration d'impact concernant le projet de route d'accès. Le 8 octobre 2021, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPNP) a approuvé le cadre de référence avec modifications. À l'échelon fédéral, des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact ont été formulées le 24 février 2020 et le gouvernement a accordé un délai le 13 janvier 2023. Ce Centre d'information public sera le cinquième mis sur pied dans le cadre de l'étape de la détermination du tracé privilégié des processus d'étude d'impact et d'évaluation environnementale.

Ressource

Pour vous renseigner sur les processus d'évaluation environnementale et d'étude d'impact et sur l'avancement de ce projet, veuillez consulter le site

<https://www.martenfallsaccessroad.ca>

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cet événement, ou si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du projet, vous pouvez communiquer avec l'équipe du projet, au 1-800-764-9114 ou à info@martenfallsaccessroad.ca, en tout temps durant le processus.

Merci de votre participation

Les renseignements personnels fournis (nom, adresse et numéro de téléphone) sont recueillis, conservés et divulgués selon les dispositions de la Loi sur les évaluations environnementales et de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* pour des raisons de transparence et de consultation. Les renseignements personnels soumis feront partie des dossiers accessibles au grand public, à moins que l'on demande expressément qu'ils restent confidentiels.

